

Bulletin d'inscription à la garderie 2023-2024



DOCUMENT A RETOURNER EXCLUSIVEMENT EN MAIRIE ET UNIQUEMENT PAR LES FAMILLES REMPLISSANT LES
CONDITIONS

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENFANTS

Prénoms	Date de naissance

Le ou les enfants(s) mentionnés ci-dessus fréquentera (ont) **l'accueil du matin** :

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI (cocher la ou les case(s))

Fréquentera (ont) **l'accueil du soir** :

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI (cocher la ou les case(s))

PERSONNES HABILITÉES A REPENDRE LE OU LES ENFANT(S)

Nom - Prénom	Adresse	Téléphone

***Une pièce d'identité pourra être demandée. Dans le cas où la personne ne figurerait pas dans la liste des personnes habilitées, l'enfant ne pourra pas quitter la garderie.**

CAS D'URGENCE :

Je soussigné(e), M. _____ responsable de (des) enfant(s), autorise la personne chargée de la garderie à faire appel aux services d'urgence en cas de nécessité.

Médecin traitant : Dr. _____ Tél. _____

ASSURANCE :

COMPAGNIE _____ ADRESSE _____

TÉLÉPHONE _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS**PERE****MERE**

Nom : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Téléphone : _____

Profession : _____

Profession : _____

Nom et adresse de l'employeur :

Nom et adresse de l'employeur :

Horaires de travail :

Horaires de travail :

Jour	Matin	Après-midi
LUNDI	de h	de h
	à h	à h
MARDI	de h	de h
	à h	à h
JEUDI	de h	de h
	à h	à h
VENDREDI	de h	de h
	à h	à h

Jour	Matin	Après-midi
LUNDI	de h	de h
	à h	à h
MARDI	de h	de h
	à h	à h
JEUDI	de h	de h
	à h	à h
VENDREDI	de h	de h
	à h	à h

En cas d'horaires variables, le personnel devra être prévenu à l'avance si le (les) enfant(s) reste(nt) à la garderie

Attestons avoir reçu et pris connaissance du règlement de la garderie scolaire municipale pour l'année 2023/2024 et nous nous engageons à en respecter les modalités d'application.

Date _____

Signature du père

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature de la mère

(précédée de la mention « lu et approuvé »)